



Le château du Prince Charles à Lunéville : un joyau en danger

Le patrimoine historique lorrain est colossal et inestimable, à l'image de l'ensemble de la culture de notre région. Sa conservation doit être une priorité. Mais malheureusement certains monuments sont à l'heure actuelle menacés ...



Le Château de La Favorite à Lunéville, en octobre 2013. Des échafaudages laissent penser à des travaux de restauration (Crédits photo : Pymouss, Wikipédia)

En janvier 2003, le Château de Lunéville, surnommé le Versailles lorrain, était victime d'un nouvel incendie. Cet événement a eu un important retentissement. A tel point qu'un projet de restauration sans précédent a été mis en œuvre, afin de sauver cet emblème de l'histoire du Duché de Lorraine. Situé à quelques centaines de mètres de là, le Château du Prince Charles, appelé également La Favorite, est beaucoup moins connu. Tout comme son prestigieux voisin, ce château est pourtant l'œuvre de Germain Boffrand.

Le Duc Léopold commanda la construction de ce château peu de temps avant sa mort pour son dernier fils Charles-Alexandre. La demeure fut édifée entre 1730 et 1734. Bien que ne vivant pas en Lorraine, le Prince Charles était très attaché à ce château qu'il prit soin de faire entretenir. Stanislas en profita notamment pour y loger périodiquement certains de ses favoris.

Aujourd'hui se pose la question de la protection de cet édifice qui se trouve désormais dans un état déplorable. Jusqu'à la fin des années 1990, le château appartenait à la mairie de Lunéville. Il était alors bien conservé. Mais depuis sa vente à un particulier, le monument ne cesse de se dégrader. A tel point, que son état est à présent proche de la ruine. Ses cheminées ont été volées, ses décors ont été dégradés, ses toits ont été percés. Un incendie y a même éclaté le 18 juin 2010. Il semblerait que le principal décor intérieur subsistant soit celui du Salon d'Honneur, dit Salon ovale. Situé dans le corps central, il constitue un chef-d'œuvre des arts décoratifs du XVIIIème siècle.

Malgré son classement aux Monuments Historiques, La Favorite semble aujourd'hui oubliée par les pouvoirs publics. Nous ne pouvons d'ailleurs pas compter sur la collaboration de ces derniers ou sur la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) pour pouvoir obtenir la moindre information sur d'éventuels projets de restauration. Tout propriétaire qui laisse se dégrader un édifice classé s'expose pourtant devant la loi, à commencer par une mise en demeure de réaliser des travaux de restauration d'urgence puis d'entretien. En l'absence de réaction du propriétaire, des travaux d'office peuvent être ordonnés.

En 2010, Didier Rykner avait déjà dénoncé dans un article l'abandon du château. Nous ne pouvons malheureusement que constater que cinq plus tard la situation n'a guère évolué ...

Devons-nous attendre que le Château du Prince Charles soit irrécupérable pour le raser et réaliser sur cet excellent emplacement proche du centre-ville une juteuse opération immobilière ?

Karim FAREZ, Etudiant en Histoire parcours Droits et Sciences politiques à l'Université de Lorraine, pour le Groupe BLE Lorraine.

© Groupe BLE Lorraine – Tous droits réservés